

avait une plaie à la cheville du pied gauche. Le mal déclaré incurable par les médecins, fut guéri complètement par l'entremise de la Bonne sainte Anne.

Dame L. B.

4 décembre 1894.

o LA BAIE DU FEBVRE.—Ayant été atteinte d'épilepsie dès l'année mil huit cent quatre-vingt, à l'âge de dix-huit ans, j'en subissais des attaques fréquentes, même jusqu'à dix fois par jour en certains temps, et cela jusqu'à l'année 1892. Je me chagrinais beaucoup, dans la perspective d'une mort prématurée, lorsque, pressée par quelqu'un de mes parents et sur les conseils de mon confesseur, j'invoquai la Bonne sainte Anne avec confiance, par trois neuvaines successives. Dès lors les accès cessèrent et je ne suis retombée qu'une seule fois, il y a déjà plus d'une année. Depuis cette dernière attaque, j'ai toujours été bien portante et je prends constamment des forces.

Persuadée que je dois ma guérison à la Bonne sainte Anne, je viens vous prier d'inscrire ce fait dans les Annales.—O. G.

10 décembre 1894.

• POINTE A PIC, MALBAIE.—Je souffrais horriblement depuis un an de l'Exzéma au visage. Pleine de confiance en sainte Anne, je promis un pèlerinage à son sanctuaire J'accomplis ma promesse le 23 septembre 1893.

Cette grande Sainte a bien voulu m'exaucer. Aujourd'hui, c'est avec gloire et reconnaissance que je m'acquitte envers elle en faisant publier ma guérison dans les Annales.—M. G. W.

o 19 décembre 1894.

ST-ROBERT.—Pour accomplir sa promesse, Mme veuve Cournayer, de cette paroisse, vous prie de publier dans les Annales de sainte Anne que sa petite fille, mena-